

LICENCE 3 ADMINISTRATION PUBLIQUE PARCOURS « MANAGEMENT PUBLIC »

Code CPF :
Code RNCP :

IMPGT Institut de management public et de gouvernance territoriale

<p>DUREE 2 semestres</p> <p>DATE(S) 03/09/2018 au 05/07/2019</p> <p>HORAIRES 9h-12h - 13h-17h</p> <p>LIEU IMPGT AIX</p> <p>COUT/TARIF 3500€ Net de taxe Établissement non soumis à la TVA.</p> <p>ORGANISATION Inter entreprise</p> <p>SUIVI ET EVALUATION Contrôle des connaissances est effectué selon des modalités relevant du contrôle terminal, de la combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu et du contrôle continu intégral</p> <p>SANCTION DE LA FORMATION Licence</p> <p>PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION Niveau Bac +2</p> <p>https://impgt.univ-amu.fr/inscriptions</p>	<p>OBJECTIFS La mention Administration publique (AP) se décline sur les 3 années de licence avec le parcours-type Management public porté par l'IMPGT. A ce schéma général s'ajoute une L3 version anglophone de L3 Parcours-type Management public portée par l'IMPGT et l'introduction de 3 parcours-types supplémentaires en L3, en plus de celui de l'IMPGT dans la continuité des 2 premières années ; donc, au total 5 parcours de L3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours-type L3 Management Public (IMPGT) - Parcours-type L3 International Program of Public Management (IMPGT) - Parcours-type L3 Droit et Société (FDSP) - Parcours-type L3 Sciences politiques (IEP) - Parcours-type L3 Information-Communication (EJCAM) <p>PUBLIC Etudiants titulaires d'un bac +2</p> <p>PROGRAMME https://impgt.univ-amu.fr/sites/impgt.univ-amu.fr/files/licence_3.pdf</p>	
<p>Moyens et Méthodes Pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux • Stages • Rapport de stage 	<p>Responsable de la formation Sophie LAMOUREUX Marius BERTOLUCCI</p> <p>Profil des intervenants : ENSEIGNANTS CHERCHEURS</p>	<p>Renseignements et inscriptions</p> <p>Téléphone : 0442170551</p> <p>Taux de satisfaction : %</p> <p>Taux de réussite : %</p> <p>Taux d'insertion : %</p>

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention